



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/le-haut-commissariat-pour-les.html>

"Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés et l'UNICEF créent des centres "Points bleus" pour améliorer la protection des enfants et des familles migrant en Europe" - UNICEF

Date de mise en ligne : lundi 29 février 2016

- Actualités -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

En vue d'assurer une meilleure protection au nombre croissant d'enfants et de réfugiés qui arrivent en Europe avec des besoins spécifiques, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (UNHCR) et l'UNICEF ont mis en place des centres spéciaux visant à soutenir les enfants et les familles le long des principaux axes européens empruntés par les migrants.

Une vingtaine de centres baptisés « Points bleus » fourniront un espace sécurisé pour les enfants et leurs familles où ils bénéficieront de services essentiels, pourront se détendre et trouver conseil. Ces « aires de repos » organisées et étalées sur des routes parfois bien longues pour les migrants, ont pour but de soutenir les familles vulnérables et en particulier les nombreux enfants séparés ou non-accompagnés ; des enfants parfois victimes de traumatismes, susceptibles d'être exposés à la violence, à l'exploitation ou à au trafic d'êtres humains.

Alors que la situation continue d'évoluer, quelques centres sont déjà opérationnels ou sur le point d'ouvrir en Grèce, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Serbie, en Croatie et en Slovénie. 20 centres seront totalement opérationnels dans les trois prochains mois.

Les "Points bleus" voient le jour au moment où les femmes et les enfants représentent près de deux tiers des réfugiés arrivant en Europe : 60 % actuellement pour 27 % en septembre 2015. Ils devront aussi identifier les enfants et les adolescents voyageant seuls et les réunir avec leur famille lorsque cela est possible et que cela correspond à leur meilleur intérêt.

Les « Points bleus » seront clairement identifiables et fourniront un ensemble de services standard et consistants préparés par différentes organisations dont la Croix-Rouge ainsi que diverses ONG partenaires. Toutefois, ils n'ont pas pour vocation de se substituer aux états et d'interférer dans les obligations et responsabilités de ces derniers lorsqu'il s'agit de venir en aide aux enfants séparés et non accompagnés et de les protéger de toute violence sexuelle ou basée sur le genre.

Ces centres seront mis en place sur des sites stratégiques bien déterminés - frontières, points d'entrée/de sortie, zones d'enregistrement, certains centres urbains stratégiques - et seront soutenus par des équipes mobiles de sensibilisation. Les services incluront :

- La restauration des liens familiaux - via les réseaux de la Croix-Rouge
- Les réunifications familiales
- Des espaces amis des enfants et des espaces consacrés aux mamans et à leurs bébés
- Une aide psychologique de première ligne
- Des conseils juridiques
- Un espace sécurisé de repos pour les femmes et les enfants
- Des assistants sociaux mobiles

Cliquez [ici](#) pour obtenir la carte des centre Blue Dot (Point bleu)

Pour plus d'informations : www.unhcr.org et Facebook et Twitter.